

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

MAIRIE

AUX URNES CITOYENS

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

4 EN IMAGES

6 ACTUALITÉ

8 TRAVAUX

10 SERVICES

11 ITINÉRAIRE PATRIMOINE

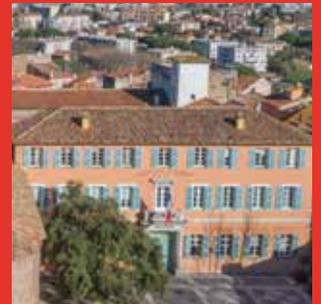
LE GROUPE ÉPISCOPAL



14 CULTURE

15 DOSSIER

ÉLECTIONS MUNICIPALES
LES 15 ET 22 MARS



20 JEUNESSE

22 ENVIRONNEMENT

24 GENS D'ICI

25 ASSOCIATIONS

26 COMMERCE

27 AGENDA

30 EXPRESSION

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE?

- Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens.
- Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr
- Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la Ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Syndicat d'initiative de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE
Directrice de la communication : Laurence RIBBE
Rédaction : Philippe CORBIN, Catherine GENOT, Sophie JEANROY, Magdalena MAUCHANT et Nadia RAMI
Photos : Robin HACQUARD, Philippe CORBIN, Catherine GENOT, Sophie JEANROY et Freepik
Conception graphique et réalisation : Héloïse HONORÉ
Impression : Imprimerie RICCOBONO
Prochain numéro : avril 2020
ISSN n°1630 - 8247
Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé.
"Fréjus, Le Magazine" est imprimé à 37 000 exemplaires.
Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



UN TEMPS FORT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Moment phare de la démocratie locale, les élections municipales vont rythmer ce mois. Le 15 mars, et le 22 mars en cas de second tour, les citoyens des quelque 35 000 communes de notre pays seront appelés aux urnes pour désigner leurs élus municipaux. À Fréjus, ce seront plus de 37 000 électeurs qui seront appelés à s'exprimer dans les 42 bureaux de vote que compte notre commune.

Les élus locaux sont des femmes et des hommes passionnés par la vie de la cité, qui donnent de leur temps et de leur énergie afin de faire vivre leur ville ou leur village. Aux côtés des agents communaux, ils jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de nos collectivités. Et ils sont avant tout des acteurs de la proximité au service des citoyens.

Comme il est souvent répété à juste titre, voter est un droit, et également un devoir civique. Dans cette perspective, nous avons souhaité consacrer ce mois-ci un dossier à ces élections, afin de répondre aux principales questions que vous pouvez vous poser sur l'organisation et les règles du scrutin, les compétences communales et intercommunales, le rôle du maire...

Notre nouveau rendez-vous "Itinéraire Patrimoine" vous conduira pour sa part, ce mois-ci, à la découverte du groupe épiscopal. Vous serez

conquis par la richesse de ce joyau architectural du Moyen-Âge, mais dont l'origine remonte encore bien en amont, et qui confère une atmosphère toute particulière à notre cœur de ville.

De notre environnement culturel à notre environnement naturel, il n'y a qu'un pas que votre magazine franchit pour vous présenter les principaux critères pris en compte par le jury des villes et villages fleuris afin d'apprécier la qualité du fleurissement et du patrimoine vert des communes. À l'occasion de son dernier passage, Fréjus a conservé son label "Trois fleurs", et a également été distinguée par le prix spécial régional pour la mise en valeur du patrimoine archéologique.

Et comme les beautés de la nature ont souvent inspiré les poètes, les amateurs de poésie pourront laisser libre cours à leur inspiration comme à leur désir de découverte dans les semaines à venir, grâce à la nouvelle édition du "Printemps des poètes". Une manifestation nationale bien ancrée dans notre agenda culturel, qui se décline cette année autour du thème du courage.

Ceci avec de nombreuses animations gratuites pour tous les âges, et en point d'orgue une magnifique exposition et une conférence dédiées à Colette à la médiathèque Villa-Marie.

David Rachline
Maire de Fréjus

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE

Cette 23^e édition du Festival du Court-métrage a de nouveau surpris et suscité des émotions multiples auprès d'un public désormais fidèle. Au terme des séances du 24 janvier au théâtre Le Forum, les membres du jury ont remis les prix aux lauréats.

SÉLECTION AURÉLIA

Prix du Public: *Roberto le canari* de Nathalie Saugeon.

Prix du public scolaire: *Acide* de Just Philippot

SÉLECTION HERMÈS

Prix de la ville: *The van* d'Erenik Beqiri

Prix du jury: *Boomerang* de David Bouttin avec Nicolas Devanne qui remporte un prix spécial pour son interprétation

Prix du scénario: *De particulier à particulier* de Julien Sauvadon

Prix du public: *Tout se mérite* de Paul Amstutz-Roch

Prix du jury scolaire: *De particulier à particulier* de Julien Sauvadon

Prix du public scolaire: *Washout* d'Alexandre Masson

Enfin, un prix du public a été également décerné pour la sélection "Animation": *Au cœur des ombres*, film portugais de Monica Santos et Alice Guimaraes.



↑ Un hommage a été rendu à Philippe Gallégo, l'artiste à qui l'on doit le fameux trophée Hermès en acier.



↑ Les élèves du lycée Gallieni (section ferronnerie) ont également été félicités pour la réalisation des trophées.

↓ Suzanne Félix a fêté ses 100 ans. Christine Meunier, Adjointe déléguée à l'action sociale et Mireille Leroux, conseillère municipale déléguée aux séniors, sont allées rendre visite à celle qui a longtemps œuvré bénévolement au sein des actions culturelles de Fréjus afin de lui offrir un bouquet de fleurs et lui remettre la médaille de la Ville.



↓ Le Maire, David Rachline, a accueilli, lors d'une réception conviviale, les nouveaux arrivants fréjusiens de l'année 2019 dans le cadre prestigieux de la Villa Aurélienne.



↑ Les amateurs de mangas, cosplay et jeux vidéos ont été comblés avec l'édition spéciale "Supernatural" du Mangame Show Winter à la Base nature.



↑ La biodiversité des étangs de Villepey présentée aux amoureux de la nature dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À SAINT-AYGULF

La toute nouvelle Maison des associations de Saint-Aygulf est bel et bien sortie de terre! Le maire de Fréjus, David Rachline, a remis les clés des lieux aux associations aygulfoises qui pourront, dès le début du mois d'avril, pleinement en disposer. Le chantier de ce nouvel édifice avait débuté en juin dernier.

« Cela me fait particulièrement plaisir de voir aboutir ce projet qui me tenait à cœur, soulignait le premier magistrat. Nous savons tous que la vie associative est active et dynamique à Fréjus et notamment à Saint-Aygulf. Or, il était clair que l'ancienne Maison des associations, même si elle remplissait un vrai rôle, devenait vétuste. »

Avec ses 500m², elle est donc deux fois plus grande que la précédente. Elle est composée d'un bureau, d'une salle informatique, d'un local pour la poterie, d'un local d'archives et de quatre salles.

PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS

C'est un tout nouveau paysage qui se dessine de ce côté de Saint-Aygulf. D'abord, des courts de tennis et un city-stade jouxtant le gymnase Auzerau ont été inaugurés en juin dernier, puis la Maison des associations ce mois-ci et ce n'est pas tout. La réfection de la rue Théophile-Gautier doit être réalisée dans les semaines à venir.

La suite du projet au cours de cette année 2020 concerne l'aménagement de près de 40 places de parking ainsi que la construction d'un hangar à bateaux.

Ce dernier abritera les pointus de la ville et sera géré par l'association des Voiles latines, chargée de l'entretien des bateaux.

L'investissement total pour l'ensemble de ces aménagements représente plus de deux millions d'euros.

Ce projet de grande ampleur donne un élan sportif et associatif pour insuffler une nouvelle dynamique à ce quartier.



LES AIRES DE JEUX DU PARC ARECA

La Ville a aménagé en juillet dernier une aire de jeux de 110m² à l'entrée du parc Areca de Saint-Aygulf pour les 1-4 ans. Une deuxième aire de 300m² pour les plus grands (5-10 ans) devrait voir le jour dans le courant de l'année.

Par ailleurs, une zone d'activités sportives, équipés d'appareils de fitness sera mise en place pour les adultes.



ASSOCIATIONS

ELLES DYNAMISENT LE QUARTIER AYGULFOIS

Les associations de Saint-Aygulf représentent un véritable moteur pour le quartier. Elles font bouger les jeunes et leurs aînés mais aussi les touristes, grâce à leur programmation d'événements annuels. Chaque comité est donc heureux de pouvoir de nouveau jouer de locaux qui leur sont dédiés au sein de la nouvelle Maison des associations.

LA SOCIÉTÉ AYGULFOISE DE SPORTS ET LOISIRS (SASEL)

Elle est la principale association de Saint-Aygulf et vient de dépasser les 1000 adhérents ! La Société Aygulfoise de Sports et Loisirs bénéficie majoritairement de la nouvelle Maison des associations. Elle libère donc, au sein de la mairie annexe de Saint-Aygulf, la salle municipale Charles-Denis. Cette dernière peut désormais être réservée par les autres associations de Fréjus.

« L'intérêt de cette nouvelle Maison des associations est de pouvoir réunir les adhérents de manière plus conviviale pour la pratique d'activités. C'est un lieu important pour le développement du quartier, assure la présidente de la SASEL, Claudine Robin. Les nouveaux tennis ont aussi été un moteur

puisque de nombreux jeunes sont venus rejoindre notre association. » La SASEL compte près de 40 sections dont le sport, la culture, les loisirs, un club de lecture, les langues vivantes ou encore les voyages organisés.

LES AMIS DE VILLEPEY

Réunions, assemblées générales, stockage... la présidente des Amis de Villepey, Annick Gauthier, apprécie de pouvoir de nouveau compter sur une structure appropriée. L'association est active pour sensibiliser les scolaires, les jeunes et tout un chacun à l'environnement des étangs de Villepey, notamment lors des Journées Mondiales des Zones Humides.

COMITÉ D'ACCUEIL ET DE JUMELAGE CONFRÉRIE DE L'OMELETTE GÉANTE

Véritable événement culturel traditionnel organisé à Saint-Aygulf, l'omelette géante régale chaque année les papilles de milliers d'adeptes place de la Poste. « C'est donc la Confrérie de l'omelette géante qui se servira de la Maison des associations pour préparer chaque année, une fête encore plus belle ! », a lancé Philippe Rigoulot, président du Comité d'Accueil et de Jumelage de Fréjus.

UNION DES COMMERÇANTS DE SAINT-AYGULF

« Cette Maison des associations est pratique pour les habitants qui peuvent trouver en un même lieu toutes les informations concernant les activités associatives », détaille le président de l'Union des commerçants de Saint-Aygulf, Frédéric Delecluse. "L'Union" est chargée de valoriser le commerce de proximité et les manifestations du quartier et organise notamment un concours de pétanque en juin et un vide-grenier en octobre.

ASSOCIATION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS DE SAINT-AYGULF

70 adhérents naviguent dans la baie de Saint-Aygulf tout au long de l'année pour des sorties en mer et journées de pêche. « Nous organisons aussi deux grands concours de pêche en juillet et en août, souligne le président de l'association des Pêcheurs plaisanciers, Patrick Raynal.

À noter également notre sardinade sur le port, au mois d'août, qui a toujours beaucoup de succès ! ». Le président et ses membres retrouvent donc leurs locaux à la Maison des associations pour leurs réunions préparatoires à tous ces beaux événements.



DIGUES DU REYRAN CANALISÉ

TRAVAUX DE CONFORTEMENT: PHASE 2!

COÛT TOTAL DES TRAVAUX

5,1 M€ TTC (2019: 1,3 M€ / 2020: 3,8 M€)

FINANCEMENT

VILLE (60%) / ÉTAT (40%)

Les travaux de confortement des digues du Reyran ont repris fin janvier. Cette seconde phase, sur toute l'année 2020, concentre la partie la plus importante du travail.

La première phase de travaux, de juillet à décembre 2019, a traité plusieurs types de désordres, en priorisant les plus sensibles, de la reprise des longrines dans les secteurs les plus exposés au traitement des fissures dans les dalles bétons et autres travaux de rejointement entre les dalles.

Plusieurs rampes d'accès aux crêtes de digues ont été remodelées ou (re)créées, certains tronçons de digue étant parfois inaccessibles, voire n'étant plus aux normes.

Cet aménagement poursuit un double objectif : garantir la stabilité de l'ouvrage (en reconstituant notamment la largeur du remblai initial), et faciliter l'accès aux pistes pour les engins de chantier amenés à intervenir, parfois dans des conditions difficiles (nuit, intempéries...).

CONFORTER LES TALUS EXTÉRIEURS FRAGILISÉS

Des secteurs de digues présentent parfois certaines anomalies, qualifiées de

"singularités". La présence de végétation occultant le contrôle visuel de l'ouvrage ou déstabilisant le talus en est un exemple. Il s'agit alors de conforter les talus extérieurs fragilisés, en les purgeant et les reprofilant, parfois sur plusieurs centaines de mètres, comme cela a été le cas chemin des Plaucudes.

D'autres aménagements de rampes peuvent engendrer par ailleurs des modifications en pied de digue. Une reprise de voirie (création d'une chicane) a ainsi été nécessaire chemin de Montourey, pour maintenir la largeur de la voie.

RAMPES D'ACCÈS, PISTES DE CRÊTES, CLAPETS...

Cette année sera finalisé le contrôle (et renouvellement si nécessaire) des dernières longrines. L'ensemble d'entre elles aura ainsi été examiné sur la longueur de l'ouvrage (16 km, 2 rives de 8 km chacune). Il en sera de même pour les fissures et autres rejointements. Les pistes de crêtes et de pied de digues seront intégralement renouvelées et équipées de barrières pour en limiter l'accès.

Les clapets du Reyranet, à hauteur de l'ancien gué du Reyran, sont également inclus dans

cette seconde phase de travaux. Modernisés et renouvelés, ils recevront encore l'ajout de batardeaux permettant la déconnexion Reyranet/Reyran si nécessaire (lors de crues) ou en cas de défauts sur l'un des clapets.

PREMIÈRE URGENCE 2020: REPLACER LES DALLES CASSÉES DERRIÈRE LA ZA DU CAPITOU

Auparavant, dès le mois de février ont été lancés des travaux de plus grande urgence, afin de remplacer des dalles cassées, situées au droit de la ZA du Capitou (derrière l'enseigne de jardinerie). Des "big bags" y ont été apposés pour assurer la mise en sécurité avant l'intervention.

Enfin, il est rappelé qu'il est interdit d'accéder aux digues, à pied ou quelque soit le mode de locomotion (VTT, motos, scooters, autres...), pour la sécurité du public et du personnel des entreprises.

[Lire nos précédents articles sur le site internet de la ville de Fréjus, et sur les bulletins municipaux "Fréjus le magazine" d'avril 2019 \(n°44\) et octobre 2019 \(n°49\)](#)



POINT SUR LES CHANTIERS

Les intempéries d'une part, les vacances de Noël de l'autre, avaient quelque peu perturbé certains chantiers sur le territoire communal. Ceux-ci ont repris leur cours dès début janvier, voire sont achevés depuis, tandis que d'autres encore ont été lancés.

→ À SAINT-AYGULF

Ainsi, à Saint-Aygulf, la refonte de la rue Roger-Martin-du-Gard (1) s'est terminée début février. Une première intervention sur le réseau pluvial avait précédé la pose d'un nouvel enrobé sur l'ensemble de la voie, sur l'impasse éponyme et les approches de l'escalier, dont les marches avaient été remises de niveau avant les fêtes.

Coût des travaux: 160 612 €

Toujours dans le quartier aygulfois, un stationnement en épi a été aménagé boulevard Honoré-de-Balzac (2), face à la place de la Poste. Quinze places ont été "récupérées" ici par rapport à l'ancien stationnement parallèle au trottoir, et compensant celui "perdu" fin 2019 avenue Castillon.

Coût des travaux: 59 435 €

La place de la Galiote (3) s'est, elle, refait une beauté. Les quelque 1000m² concernés, purgés et remis à niveau, ont été équipés d'un nouveau système d'éclairage et entièrement rebitumés.

Coût des travaux: 60 000 €

Enfin, après la rue Garnier-Pagès (22 500€) viendra le tour de l'avenue Théophile-Gautier pour une reprise d'enrobé (coût: 113 000€).



→ À LA TOUR DE MARE

Une importante partie de la Via Aurelia (4), depuis le giratoire de la DN7, et remontant jusqu'à l'intersection avec l'avenue des Hirondelles, a également fait l'objet d'une reprise d'enrobé.

Coût des travaux: 133 000 €

→ À FRÉJUS-PLAGE

Les derniers coups de mer ont eu raison d'une partie des trottoirs boulevard d'Alger côté Port-Fréjus. La Ville est intervenue en urgence pour gérer ce problème.

Coût des travaux: 52 000 €

→ À VALESCURE ET VILLENEUVE

En cours: le goudronnage du chemin de Valescure (5), depuis l'avenue éponyme jusqu'au centre commercial du Parc Arundo, en enrobé sur sa première partie, en bicouche sur la seconde.

Coût des travaux: 79 000 €

À Villeneuve, l'enrobé de la rue des Anthesis doit être repris et le parking attenant à l'école élémentaire des Eucalyptus verra sa surface doublée à la faveur de l'emprise sur l'espace vert. La capacité d'accueil de ce parking sera doublée et portée à une quarantaine d'emplacements.

Coût des travaux: 70 200 € (Anthesis) et 30 000 € (parking)



→ DANS LE CŒUR HISTORIQUE

L'aménagement de la rue Saint-François de Paule dans le cœur historique, lancé en janvier, devrait s'achever fin mars. La "rue des Artistes" s'est dotée d'un pavage au sol identique à celui adopté sur les principales places du centre-ville.

Coût des travaux: 231 000 €

LES PERMANENCES JURIDIQUES SE RAPPROCHENT DE (CHEZ) VOUS

Après une phase d'essai en 2019 et au vu des échos positifs des Fréjusiens, la Ville déploie les permanences juridiques de manière pérenne cette année, dans les quartiers de La Gabelle et de Saint-Aygulf, tout en maintenant celles de Villeneuve.

Elles sont proposées dans le cadre du dispositif du Point d'accès au droit, un service judiciaire de proximité. Mathieu Pélissou est désormais l'interlocuteur privilégié des permanences juridiques du côté de La Gabelle et Saint-Aygulf.

À quoi servent les permanences juridiques ?

Le premier objectif de ces permanences est d'informer les administrés sur une procédure relative au droit. Je reçois les personnes pour une première information. Je fais beaucoup d'écoute et je dégrossis la situation. Mon but est d'expliquer les procédures puis d'orienter, si besoin, vers des professionnels spécialisés au Point d'accès au droit de Villeneuve : notaire, avocat, huissier, associations spécialisées (Agence nationale pour l'information sur le logement et Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

En quoi êtes-vous habilité ?

Je suis juriste, spécialiste en droit privé donc habilité à répondre à des questions pour des particuliers en ce qui concerne le droit du travail, logement, famille, droit civil ou droit des contrats (assurance, opérateur téléphonique), droit commercial ou d'entreprise. J'aide les citoyens

dans leur besoin du quotidien par des explications de documents et de termes juridiques.

Des exemples de litiges ?

Toutes questions relatives au divorce, à la séparation, à la garde d'enfants mais aussi au harcèlement au travail ou encore aux problèmes de voisinage.

Faut-il se munir de documents spécifiques pour venir vous voir ?

J'invite les citoyens à venir avec les documents relatifs aux problèmes juridiques qu'ils rencontrent : contrats, jugements, requêtes... Cela me permet d'étudier le dossier directement sur place.

À qui s'adressent les permanences juridiques ?

À tous les citoyens mineurs ou majeurs. Toute personne ayant besoin d'informations juridiques. Ce n'est pas réservé aux Fréjusiens mais aux administrés de toutes les communes ou aux touristes.

Est-ce un service public obligatoire ?

Non, il n'y en a pas dans toutes les communes. C'est à l'initiative de la Ville et en partenariat avec le Centre Départemental d'Accès au Droit.

Combien de personnes accueillez-vous en moyenne ?

Le PAD de Villeneuve reçoit près de 20 personnes par jour soit près de 4000 reçues en 2019. C'est un service très demandé et c'est la raison pour laquelle la municipalité a décliné le dispositif dans les quartiers.



UN SERVICE POSTAL À LA MAIRIE ANNEXE DE LA GABELLE

Une agence postale communale ouvre à la mairie annexe de la Gabelle dès le 9 mars 2020.

Ouvert le lundi de 13h45 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES ET SANS RENDEZ-VOUS

Centre d'animation de Villeneuve

63, rue de l'Argentière

Tél. : 04 94 51 76 42

pad@ville-frejus.fr

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le jeudi de 9h à 17h.

Fermé le mercredi.

Saint-Aygulf

Centre administratif - Avenue Lucien-Boeuf - 83370 Saint-Aygulf

Ouvert le mardi de 14h à 17h

Espace d'accueil et d'animation social de La Gabelle (EAAS)

842, rue Jean Giono - Résidence Antoine Caire - RDC Bât.B

Ouvert mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.



ITINÉRAIRE PATRIMOINE

LE GROUPE ÉPISCOPAL

Situé au cœur du centre ancien de Fréjus, le groupe épiscopal est un monument historique constitué de la cathédrale Saint-Léonce, du baptistère, du cloître et du palais épiscopal. Il est le fruit d'une succession de constructions s'étalant pour l'essentiel du V^e au XV^e siècle. C'est au XIV^e siècle que l'évêque Jacques Duèze, devenu pape sous le nom de Jean XXII, lui donna toute son aura.

En 1912, le palais laissa la place à l'Hôtel de Ville que nous connaissons aujourd'hui, et où vous pouvez découvrir la chapelle Saint-André, classée au titre des Monuments Historiques, dans le cadre des visites guidées de l'Office de tourisme. La cité épiscopale est un joyau patrimonial de la ville de Fréjus, autant appréciée des habitants que des touristes.

Partons à sa découverte!



UN JOYAU ARCHITECTURAL DU MOYEN-ÂGE

La cathédrale de Fréjus marque le paysage de la ville dès la fin de l'Antiquité. Construite aux abords directs de l'ancien forum antique, son implantation est stratégique : située au cœur de la ville romaine, elle est le siège d'une nouvelle religion qui doit s'imposer, le christianisme.

De son architecture primitive, il ne reste pas grand-chose, seul le baptistère a gardé des élévations de cette période avec des remplois de chapiteaux sculptés du III^e au V^e siècle. C'est l'un des plus anciens de France. Concernant la cathédrale de l'Antiquité tardive, elle se composait d'une nef située aujourd'hui sous la nef Notre-Dame.

La nef Saint-Étienne a, quant à elle, été construite au XI^e siècle. À cette époque, les deux nefs ne communiquaient pas entre elles. L'une était réservée aux religieux, l'autre aux fidèles. Ces derniers étant de plus en plus nombreux, douze chanoines s'installèrent au XII^e siècle auprès de l'évêque pour servir la population.

Le XIII^e siècle est un moment majeur pour le groupe épiscopal : un cloître et des bâtiments destinés aux chanoines sont construits au nord de la cathédrale, les deux nefs sont ouvertes par trois grandes arcades, la nef Notre-Dame est agrandie avec un nouveau chevet surmonté d'une tour à mâchicoulis* et l'ensemble est ceinturé par un grand mur à bossage lui conférant une allure fortifiée.

Plus qu'une nécessité architecturale (la ville est déjà pourvue d'une enceinte), c'est un symbole de la puissance de l'évêque qui récupère au XIII^e siècle tous les droits seigneuriaux sur la ville. Le XIV^e siècle marquera un tournant dans l'histoire du groupe épiscopal avec la transformation du château fort en palais raffiné par Jacques Duèze, qui sera nommé Pape à Avignon en 1316 prenant le nom de Jean XXII. La chapelle Saint-André, au 1^{er} étage de la mairie, est l'un des plus beaux vestiges de cette période.

À partir du XV^e siècle, le groupe épiscopal ne va plus connaître de grandes phases de construction, au mieux quelques modifications comme la création d'une porte monumentale en 1530, sur l'actuelle porte place Formigé, ou encore la construction d'une flèche aux tuiles vernissées au XVII^e siècle.

**Trous carrés ou larges rainures pratiquées horizontalement le long du chemin de ronde d'une tour.*



LE GROUPE ÉPISCOPAL RETROUVÉ

Le groupe épiscopal fut l'objet de nombreuses études architecturales et archéologiques au cours du XX^e siècle. Tout d'abord, sous l'impulsion des Formigé, père et fils, qui étaient tous les deux architectes en chef des monuments historiques. Ils sont à l'origine du désenclavement du baptistère et de sa restauration, et de celle du cloître tel qu'on le connaît aujourd'hui.

L'urbanisme autour du groupe épiscopal évolua, lui aussi, avec l'agrandissement de la place Formigé au sud, la transformation au nord de l'étroite rue des prêtres en place Calvin et la destruction, à la suite des bombardements de la Seconde Guerre Mondiale, d'un îlot d'habitations au niveau de l'actuelle place Paul-Albert-Février.

Ce dernier, archéologue et historien renommé, consacra une partie de sa vie à l'étude de la ville de Fréjus et en particulier du groupe épiscopal durant l'Antiquité tardive. Ses découvertes font encore référence dans le monde universitaire.

On sait, grâce à l'archéologie, qu'un cimetière existait au nord de la Cathédrale au XI^e siècle, que l'accès à la nef Saint-Étienne se faisait par le cloître à partir du XIII^e siècle, ou encore qu'un cimetière médiéval occupait l'actuelle place Formigé jusqu'au XV^e siècle...

Actuellement, un programme de restauration et de mise aux normes de la cathédrale a été entrepris par la Direction Régionale des Monuments Historiques, l'État étant propriétaire du bâtiment.

Dans ce cadre notamment, les deux panneaux mobiles sculptés de la porte datant de 1530 ont été entièrement restaurés en 2019.

DU PALAIS ÉPISCOPAL À L'HÔTEL DE VILLE

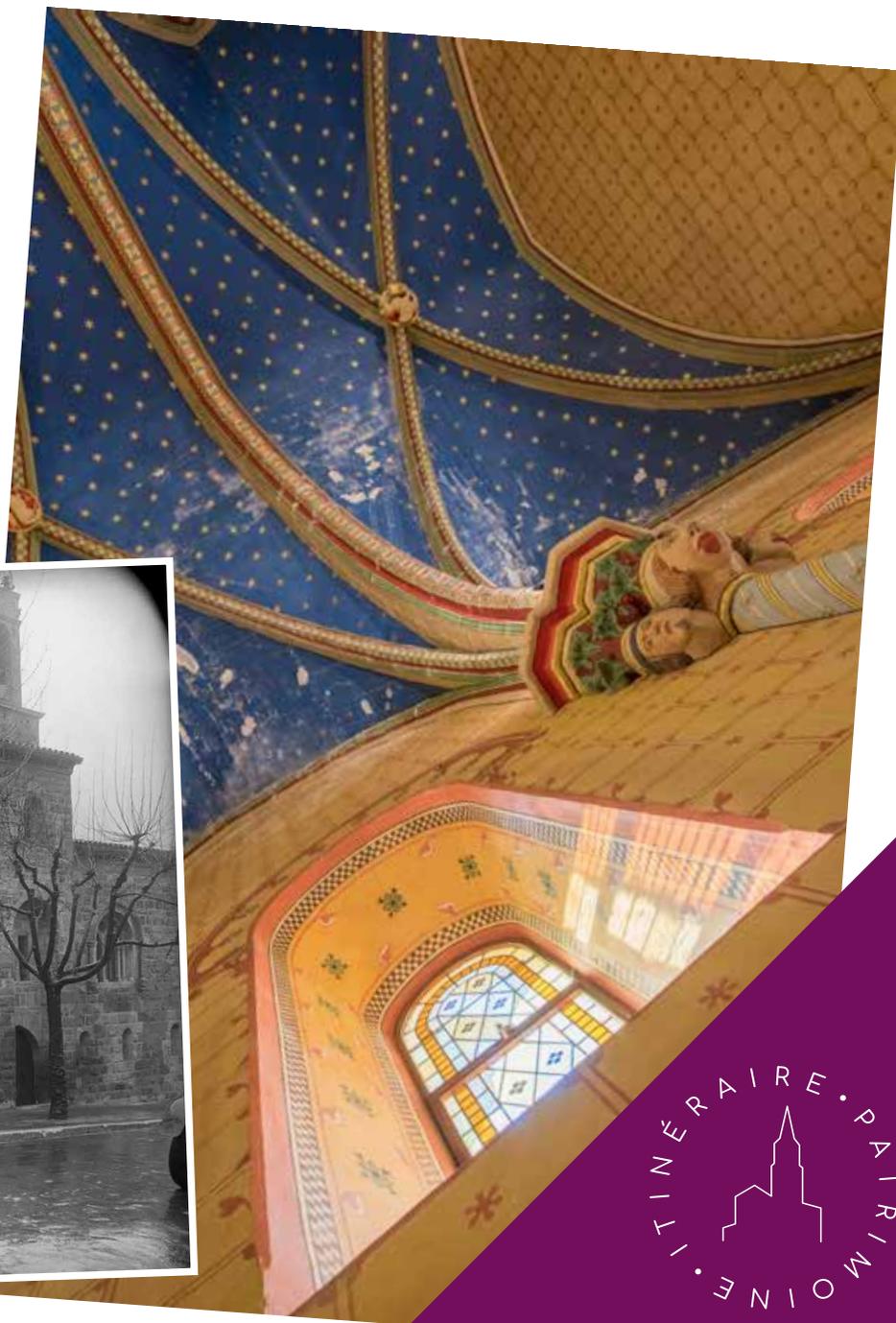
En 1823, l'état de conservation du palais épiscopal était tel que Monseigneur Alexandre de Richery opta pour une rénovation radicale. Les trois quarts du palais furent détruits à l'exception de l'aile orientale, mitoyenne de la rue de Beausset, où l'on peut encore observer le grand mur à bossage et des fenêtres à meneaux* du XIII^e siècle.

Au rez-de-chaussée, l'ancienne porte principale du palais épiscopal, transformée en fenêtre à longs claveaux*, permettait d'accéder à une grande salle voûtée en berceau brisé (l'actuelle salle des mariages) et au tribunal épiscopal (l'actuelle salle du Conseil municipal). La chapelle Saint-André, datée du XIV^e siècle, se situe au 1^{er} étage de la tour Riculphe et fut restaurée en 1856, puis classée aux titres des Monuments Historiques en 1908.

Pour le reste, on ne peut que regretter la destruction du donjon du XIII^e siècle, visible encore sur quelques gravures, la façade de la Renaissance avec son escalier à vis qui aboutissait à l'actuelle place Formigé et aux galeries à arcades du XVII^e siècle qui donnaient sur la cour intérieure. C'est en 1912, que le palais laissa la place à l'Hôtel de Ville que nous connaissons aujourd'hui.

* Un meneau est un élément structural vertical en pierre de taille, bois ou fer qui divise la baie d'une fenêtre ou d'une porte.

* Pierre taillée en coin, utilisée pour la construction des voûtes et des corniches.





LE COURAGE CÉLÉBRÉ PAR LES POÈTES

Cette année, le Printemps des poètes, met le "courage" à l'honneur. Cette force d'âme est également déclinée par la Direction de l'Action culturelle et du Patrimoine de la Ville au travers de "Poésie en liberté", ensemble d'animations culturelles gratuites s'adressant au plus grand nombre. Tour d'horizon.

«J'aime le courage féminin, son ingéniosité à organiser une vie blessée.»

Colette. Chambre d'hôtel (1940)

«Déploie ton jeune courage, enfant ; c'est ainsi qu'on s'élève jusqu'aux astres.»

Virgile

«Le courage est le juste milieu entre la peur et l'audace.»

Aristote

«Le courage augmente en osant et la peur en hésitant.»

Proverbe romain

DU 6 AU 21 MARS

Exposition «Colette, le courage d'être soi»

Cette exposition a été réalisée grâce au concours du Musée d'Art Moderne Richard-Anacréon de Granville (Normandie). Elle constitue un hommage sensible et sincère à cette auteure libre, anticonformiste, changeante mais si fidèle en amitié.

♦ Médiathèque Villa-Marie

♦ Horaires d'ouverture de la Médiathèque

SAMEDI 7 MARS

Conférence «Colette»

Charles-Armand Klein, écrivain et biographe, vous présentera avec faconde, l'auteure, la femme libre, l'artiste, l'amoureuse, la féministe, une personnalité plurielle qui vous séduira par son modernisme.

♦ Médiathèque Villa-Marie ♦ 14h30

♦ Inscription souhaitée

MARDI 10 MARS

Pause Philo

«Qu'est-ce que le courage aujourd'hui ? Les nouveaux héros.»

Béatrice Reiss, psychologue, auteure et animatrice de la Pause Philo, abordera le thème du courage sous l'angle de la philosophie : le courage est-il encore considéré comme l'une des principales vertus de l'être humain ?

Qui sont les nouveaux héros ?

Que représentent l'audace, la bravoure et l'héroïsme aujourd'hui ?

♦ Médiathèque Villa-Marie ♦ 18h

MERCREDI 11 MARS

Ciné-Junior «Dragons 2»

Les péripéties d'un jeune Viking et de son dragon, tous deux courageux, pour défendre la paix. Un film plein d'actions et d'aventures.

♦ Médiathèque Villa-Marie ♦ 14h30

VENDREDI 13 MARS

Deux spectacles «théâtre itinérant» par les élèves des classes d'art dramatique de l'École municipale de musique et d'art dramatique Jacques-Melzer.

«Le courage instable» une prestation artistique par les élèves de la classe d'art dramatique de Magali Solignat.

«Allez, courage», une déambulation théâtrale par les élèves de la classe d'art dramatique d'Anne Levy.

♦ Villa Aurélienne ♦ 18h

SAMEDI 14 MARS

Performance artistique «Chiche»

Un tourbillonnant spectacle alliant tous les arts : danse, théâtre et musique par la Compagnie Yaka Mayé - À tire d'elle.

«Et si les grandes directions de notre vie, ne tenaient qu'à ce petit mot d'enfant...comme un défi, un cap' ou pas cap', un pied de nez...»

♦ Villa Aurélienne ♦ 15h30

MARDI 17 MARS

Concert de musique et de chant par les élèves de l'École municipale de musique et d'art dramatique Jacques-Melzer.

Une soirée poétique musicale exceptionnelle. Venez (re)découvrir les classiques du répertoire de la musique française par les élèves de la classe de chant lyrique de Karine Verdu et écouter la lecture de poèmes par les élèves de la classe d'art dramatique d'Anne Levy.

♦ Médiathèque Villa-Marie ♦ 18h

MERCREDI 18 MARS

FA SI LA écouter «Poésie des jardins : le chant des oiseaux»

Un atelier à destination des plus jeunes pour découvrir le langage musical et poétique de la nature.

♦ Médiathèque Villa-Marie ♦ 2 séances (14h30 pour les 3-5 ans / 16h pour les 0-3 ans)

♦ Inscription souhaitée

SAMEDI 21 MARS

Concert de musique par l'orchestre Ad Libitum

Le concert mêle musique et poésie en associant aux œuvres de courts extraits poétiques contemporains de leur composition. Entre le bucolique concerto de Mozart et les évocations de fêtes galantes de Fauré, un grand écart est proposé avec la Promenade burlesque et carnavalesque d'Adolphe Blanc, vestige d'une tradition française en voie d'oubli. Ces trois pièces n'en constituent pas moins une ode à l'air libre.

Poulenc : Priez pour paix (sur un texte de Charles d'Orléans)

Mozart : Concerto pour clarinette

Blanc : Promenade du Boeuf Gras

Fauré : Masques et Bergamasques

♦ Jardins de la Médiathèque Villa-Marie

♦ 14h30 (annulé si conditions climatiques défavorables)

MERCREDI 25 MARS

Créa-Junior «Drôles de poèmes : les calligrammes»

Un atelier pour faire travailler son imagination : des formes et des mots pour créer un poème unique !

♦ Médiathèque Villa-Marie ♦ 14h30

♦ Inscription souhaitée

SAMEDI 28 MARS

Escape Game "La bibliothèque hantée"

L'Escape game pour petits et grands ! Participez en famille à une chasse aux fantômes ! Cherchez des indices pour retrouver les fantômes qui hantent la Médiathèque. Un portail temporel a été ouvert. Dans une heure, il sera trop tard. Des fantômes hanteront la terre entière. La Médiathèque est la clef ! Observez et trouvez les solutions pour refermer ce portail. Il faudra s'armer de courage...

♦ Médiathèque Villa-Marie ♦ 2 sessions (14h et 15h30) ♦ à partir de 10 ans ♦ équipe de 4 à 6 joueurs ♦ Nombre de places limité ♦ Inscription obligatoire : c.mouton@ville-frejus.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS

Le dimanche 15 mars aura lieu le premier tour des élections municipales. Possiblement suivi d'un second, le dimanche suivant, 22 mars.

S'ils se différencient, bien sûr du fait du statut de la personne élue, mais encore par une petite nuance grammaticale – on emploie le singulier juste pour l'élection présidentielle car n'y est élue qu'une seule personne –, ces deux scrutins permettent surtout un constat commun : une forte participation de l'électorat. Du fait sans doute de ce sentiment que le président de la République d'une part, le maire d'autre part, sont les élus qui influenceront très concrètement sur leur vie, nationale ou plus locale.

Ce dimanche 15 mars (et peut-être le dimanche suivant), ils seront 37 623 Fréjusiens (chiffre arrêté au 14/02/2020) invités à venir déposer leur bulletin dans l'urne de l'un des 42 bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h.



→ LE MAIRE: QUI EST-IL, QUE FAIT-IL?

Les électeurs votent pour une liste dont le nombre de colistiers dépend de la population (45 à Fréjus).

À la première réunion du nouveau conseil municipal, dit "d'installation" et présidé par le doyen d'âge, les conseillers municipaux votent pour élire le nouveau maire et les adjoints – lesquels se verront ensuite attribuer par le maire les délégations dont ils auront la charge.

MAIS QUEL EST LE RÔLE, QUELLES SONT LES FONCTIONS, DROITS ET DEVOIRS DU MAIRE?

Le maire est élu pour la durée du mandat (6 ans). Il peut présenter sa démission librement. En cas de décès ou de révocation judiciaire de ses fonctions, il sera remplacé lors d'un nouveau vote du conseil municipal, mais sans qu'il y ait besoin d'une nouvelle élection municipale.

On dit souvent que le maire est l' élu préféré des Français. Un sentiment créé et favorisé par une proximité qui n'existe pas par essence avec d'autres élus. Plus accessible, le maire est celui qui va permettre de gérer les petits tracas au quotidien, à tel point que certains citoyens peuvent être amenés à penser que le maire peut tout régler.

Là n'est pas exactement la réalité. Avec ses adjoints, le maire dispose d'un certain nombre de compétences (voir l'infographie ci-contre), il met en place la politique municipale concrétisée sur le terrain par les employés territoriaux (quelque 1000 agents en mairie de Fréjus). Depuis la création des intercommunalités, un certain nombre de compétences leur ont été progressivement transférées. Pour Fréjus et quatre autres communes de l'Est-Var, elles sont assurées par la Communauté d'Agglomération Var Esterél Méditerranée (CAVEM), et son conseil communautaire, dont les membres sont issus des conseils municipaux.

LE SAVIEZ-VOUS?

François Peroncely, notaire de son état, fut le premier maire de Fréjus, de 1789 à 1790. Depuis, 46 personnalités se sont succédé dans le fauteuil de premier magistrat, pour conduire les destinées de la cité romaine.

→ MAIRE, MAIS PAS DÉPUTÉ OU SÉNATEUR

La loi organique n°2014-125, du 14 février 2014, a supprimé le cumul de fonctions exécutives locales avec un mandat parlementaire (député ou sénateur). Elle est entrée en vigueur à l'issue des élections législatives de juin 2017 et lors du renouvellement par moitié en septembre de la même année pour les sénateurs.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du maire ?



Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | Paris 2019



45

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX QUE COMPTE L'ASSEMBLÉE FRÉJUSIENNE. UN NOMBRE FONCTION DE LA TAILLE DE LA COMMUNE (UN PEU PLUS DE 53 000 HABITANTS POUR FRÉJUS), SOIT ENTRE 50 000 ET 59 999, IDENTIQUE À CELUI DE LA MANDATURE 2014-2020. LA MANDATURE PRÉCÉDENTE (2008-2014) REPOSAIT, ELLE, SUR 43 CONSEILLERS MUNICIPAUX.

→ ÉLECTIONS MUNICIPALES: FOIRE AUX QUESTIONS

QUEL MODE DE SCRUTIN S'APPLIQUE À FRÉJUS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES?

Fréjus est soumise, dans le cadre des élections municipales et comme toute ville de plus de 1 000 habitants, à un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. À l'issue du premier tour, si une liste recueille la majorité absolue (au moins 50% des suffrages exprimés et au moins le quart du nombre des électeurs inscrits), elle obtient la moitié des sièges du conseil municipal (prime majoritaire), l'autre moitié étant répartie entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

En revanche, si aucune liste n'a recueilli cette majorité absolue, est organisé un second tour.

Après celui-ci, la liste qui recueille la majorité relative (le plus de voix parmi les suffrages exprimés) est élue.

En terme de répartition des sièges à pourvoir, la prime majoritaire prévaut toujours (la moitié des sièges à la liste arrivée en tête, les sièges restants étant répartis de façon proportionnelle à la plus forte moyenne).

CANDIDATURES: LES DATES DE DÉCLARATION...

Si le 7 février représentait la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales de sa commune, les candidats souhaitant présenter une liste aux municipales devaient le faire avant le 27 février, 18 heures, pour le premier tour de l'élection le 15 mars.

Ouverture de la campagne officielle (1^{er} tour) le 2 mars. Clôture le 14 mars, à minuit.

Si un second tour s'avère nécessaire, un nouveau dépôt de candidatures doit être effectué, pour les listes ayant obtenu *a minima* 10% des suffrages exprimés et, donc, autorisées à se maintenir.

Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, peuvent quant à elles fusionner avec des listes autorisées à se maintenir.

En ce sens, les listes du premier tour peuvent être modifiées, notamment par fusion avec d'autres listes qui pourraient se maintenir ou qui, ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés sont autorisées à fusionner. Le dépôt de ces listes doit se faire entre le 16 mars et le 17 mars à 18 heures.

Ouverture de la campagne officielle (2^e tour) le 16 mars à minuit. Clôture le 21 mars, à minuit.

PARITÉ

Chaque liste doit comprendre le même nombre de femmes et d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme, ou inversement.

INSCRITS, VOTANTS, SUFFRAGES EXPRIMÉS, PARTICIPATION / ABSTENTION, BULLETINS NULS, BULLETINS BLANCS, PROCÈS VERBAL...

Inscrits: le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales ;

Votants: le nombre d'électeurs effectivement venus voter ;

Abstention: le nombre d'inscrits ne s'étant pas déplacés au bureau de vote (par déduction, on calcule la participation) ;

Bulletins blancs: l'électeur n'a voté pour aucune des listes présentées. À différencier de l'abstention et du vote nul. N'entre pas en compte dans les suffrages exprimés.

Bulletins nuls: l'électeur a fait en sorte que son bulletin présente une forme de reconnaissance (bulletins déchirés, noms rayés, autres noms ajoutés, etc.), ou n'exprime pas un choix clair de l'électeur (deux bulletins dans la même enveloppe). À différencier de l'abstention et du vote nul. N'entre pas en compte dans les suffrages exprimés.

Suffrages exprimés: nombre de votants MOINS bulletins nuls et bulletins blancs.

Procès-verbal des résultats: recense l'ensemble des informations liées à la journée de vote dans un bureau (résultats, noms des listes, des présidents et assesseurs, du titulaire du bureau et de son suppléant, qui veillent à la bonne tenue du vote, scrutateurs qui prennent part au dépouillement, incidents éventuels...)

VOTE PAR PROCURATION

Les électeurs, à même de prouver qu'ils ne peuvent être présents et venir voter le jour de l'élection, peuvent faire établir une procuration jusqu'au jour du scrutin. Celle-ci peut être établie, selon la commune, auprès du tribunal d'instance ou du commissariat de police.

Le mandant (électeur absent) et son mandataire (électeur qui votera) doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune, pas forcément dans le même bureau.

Le mandant doit remplir un formulaire de procuration (document Cerfa_14952-01), téléchargeable sur le site du ministère de l'Intérieur, en support papier au TGI ou au commissariat. Le mandant devra se présenter muni d'une pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration.





→ LES 42 BUREAUX FRÉJUSIENS

Bureau n°1

Salle Riculphe, mairie centrale
45, place Formigé

Bureaux n°2, 3, 4, 5

École élémentaire Turcan
109, rue du Docteur Turcan

Bureaux n°6, 7, 8, 9

École élémentaire des Chênes
109, rue des Chênes

Bureaux n°10 et 11

Groupe scolaire Aurélien
775, avenue du Général Norbert Riera

Bureaux n°12 et 13

Mairie annexe de la Tour de Mare
65, allée du Serpolet

Bureaux n°14, 15, 16, 17 et 41

Salle des sports Gallieni
Avenue Henri-Giraud (entrée rue du Maréchal Lyautey)

Bureaux n°18, 19, 20, 21

École primaire Aubanel
210, rue Théodore-Aubanel

Bureaux n°22, 23, 24

Salle polyvalente Hippolyte-Fabre
584, rue Hippolyte-Fabre

Bureau n°25

Capitainerie de Port-Fréjus
Passage des Caryatides

Bureaux n°26 et 27

Salle du Sextant
1413, avenue de Provence

Bureaux n°28 et 29

École élémentaire des Eucalyptus
25, avenue de Villeneuve

Bureaux n°30 et 31

École maternelle de Villeneuve
352, rue de l'Argentière

Bureaux n°32, 33, 34 et 42

Salle des sports de Cais-Malbosquet
422, rue de Malbosquet

Bureaux n°35, 36, 37 et 38

Salle polyvalente Charles-Denis,
mairie annexe de Saint-Aygulf
54, avenue Lucien-Bœuf

Bureau n°39

Salle polyvalente Jacques-Lux/Learco-Calitri,
mairie annexe de Saint-Jean de Cannes
Rue du Marsaou

Bureau n°40

École élémentaire des Chênes
109, rue des Chênes

→ L'INFO EN + COMMENT PORTE-T-ON L'ÉCHARPE ?

Le maire élu reçoit une écharpe tricolore avec des glands à franges d'or. Qui sont d'argent pour les adjoints.

Elle peut être portée en ceinture, autour de la taille, mais la manière la plus courante est... comme son nom l'indique, en écharpe. Avec le bleu du drapeau tricolore près du col, ce qui différencie d'un parlementaire (député ou sénateur) qui portera son écharpe avec le rouge près du col.



→ ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES, DEUXIÈME !

Six ans après, pour la seconde fois simplement dans la longue histoire des élections municipales, les Fréjusiens voteront "deux fois en une", selon le principe du "fléchage", pour élire les représentants de la Ville au conseil communautaire de la Cavem (voir historique ci-dessous).

Le fléchage consiste donc en l'élection simultanée (lors d'un seul et même vote) de conseillers municipaux et communautaires. Les candidats aux sièges du conseil communautaire sont issus des listes en lice pour les élections municipales, dans les trois premiers cinquièmes de la liste (27 pour une liste communale de 45 à Fréjus).

Ils doivent figurer dans l'ordre établi sur ces listes, mais il est possible de faire des "sauts".

Depuis les élections de 2010, le nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil communautaire pour chaque commune est défini au prorata du poids démographique (nombre d'habitants) de chacune d'entre elles, sauf si des "accords locaux" interviennent. La composition du conseil communautaire est, pour la mandature 2020-2026, conforme au nombre de sièges fixé par le Code général des collectivités territoriales et à la population de chaque commune.

Celui-ci comptera 48 sièges à pourvoir issus de la majorité municipale qui se dégagera dans chaque commune et des listes d'opposition, et la répartition entre les communes se fera comme suit :

- Fréjus : 23 ;
- Saint-Raphaël : 15 ;
- Roquebrune-sur-Argens : 6 ;
- Puget-sur-Argens : 3 ;
- Les Adrets de l'Estérel : 1.

Statutairement parlant, une communauté d'agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale. Cet EPCI regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclaves, doit représenter un ensemble de plus de 50 000 habitants, avec une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants.

Son objectif est de gérer en commun des équipements ou des services publics, une mutualisation permettant de réaliser des économies d'échelle et favorisant les communes les plus petites disposant de moyens financiers moindres.



→ DEUX PLUS DEUX, PLUS UN, QUI FONT CINQ...

Au départ était la communauté d'agglomération Fréjus/Saint-Raphaël, définie sous le surnom de "l'agglo", qui ne regroupait que les deux villes fortes de l'est-Var (entre 85 000 et 90 000 habitants). Elle fut même la première communauté d'agglomération créée en France, en 1999 (31 décembre), avec des compétences beaucoup moins étendues.

DE LA CA FRÉJUS-SAINT-RAPHAËL ET LA CC PAYS MER ESTÉREL...

Le théâtre Le Forum de Fréjus (et Aggloscènes), le Palais des Sports de Saint-Raphaël sont nés "sous l'agglo", le développement économique a connu un certain essor sous l'égide des deux villes (développement de la ZA La Palud, projets du Pôle d'excellence Jean-Louis au Capitou, du Technoparc Epsilon 1...), tout comme les transports en commun sous l'appellation Agglobus.

Pour être sur un pied d'égalité, les deux villes avaient décidé de se partager équitablement le nombre de conseillers communautaires.

La loi du 16 décembre 2010 (dite de "décentralisation"), dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales engagée par le Président Sarkozy, aura raison de cette "agglo". Tout comme de la communauté de communes Pays Mer Estérel, composée des communes de Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens (environ 18 000 habitants), née dix ans plus tard, en 2009.

...À LA CAVEM !

Poursuivant l'objectif d'une organisation territoriale, moins éparse, recentrée autour de deux grands axes (départements-régions d'un côté, intercommunalité de l'autre), la loi de décembre 2010 contribuera à la dissolution

(31 décembre 2012) de la Communauté d'agglomération Fréjus/Saint-Raphaël et de la Communauté de communes Pays Mer Estérel, pour fusionner et donner la Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée (Cavem), avec extension à la commune des Adrets-de-l'Estérel.

À sa création, le 1^{er} janvier 2013, la Cavem comptait quelque 110 000 habitants, une population aujourd'hui portée à près de 115 000 (source 2018). Surtout, la Cavem s'est vu doter de plus en plus de compétences (22 à ce jour) dans les domaines économique, de l'emploi et de la formation, de l'environnement, de l'hygiène et de la santé, de l'habitat, des transports, de l'eau et de l'assainissement, des déchets, de la prévention des inondations, des équipements publics... Se substituant en cela aux villes auxquelles étaient dévolues ces compétences auparavant...

BASE NATURE

Près de 200 enfants réunis pour le cross'athlon de Fréjus! Les jeunes des Écoles municipales des sports, du "foot quartier", de l'AMSLF Athlétisme et de l'Institut médico-éducatif de Saint-Raphaël ont participé à de nombreuses activités sportives à l'espace Caquot de la Base nature. Au menu: lancer, équilibre, vitesse et coordination.

Avec cette deuxième édition, cet événement devient déjà « *un rendez-vous annuel pour le plus grand plaisir des enfants* », lançait Élodie Vergereau, responsable des Écoles municipales des sports de la Ville.

À la fin de la matinée, chaque équipe s'est vu remettre une médaille pour sa participation. Une belle initiative pour rassembler les petits Fréjusiens dans un esprit ludique!



VISITE FAMILLE CITY GAME

"LES ANIMAUX PERDUS..."

Armés de votre carnet de route et d'une bonne dose d'observation, partez à la chasse aux animaux cachés dans les recoins, façades, tableaux du Cœur historique. Jeux et énigmes vous permettront de passer à l'étape suivante et le guide vous révélera les secrets de ce bestiaire caché...

Vacances de Pâques (toutes zones) et vacances d'été, les lundis de 10h à 12h, les samedis 2 et 9 mai de 10h à 12h.

RDV à l'Office de tourisme

Tarif: 5€, gratuit moins de 12 ans

↓ LE CHAMPIONNAT DE FOOT DES QUARTIERS

Il reste quelques places pour du foot loisir réservé aux petits Fréjusiens! Dans le but de renforcer la cohésion sociale, la Ville organise en partenariat avec le club de l'Étoile FC, un championnat de foot pour les 7/12 ans, animation mixte gratuite, regroupant des enfants de tous les quartiers. Les entraînements, auxquels participent ponctuellement des joueurs professionnels de National 2 du club, sont encadrés par des éducateurs de la Direction des Sports et de la Jeunesse.

Les entraînements s'effectuent le mercredi matin au stade des Chênes et les matchs amicaux se déroulent le samedi matin à la salle municipale de Villeneuve. Des entraînements se tiennent aussi à Saint-Aygulf, le lundi de 17h à 18h, gymnase Auzerau. À l'issue de la saison, vers le mois de mai, les enfants participent à de mini-tournois sous forme de plateaux.

Inscriptions:

Direction des Sports et de la Jeunesse - 04 94 51 97 40

David Postigo - 06 87 26 52 98

Entraînements le mercredi de 9h à 10h30 pour les CP, CE1, CE2 et 10h30 à 12h pour les CM1 et CM2



FOOD TRUCK: LA CANTINE AUTREMENT

Un Food Truck fait étape alternativement dans chaque école de la Ville! La camionnette, conçue spécialement par le prestataire de restauration scolaire Garig pour la ville de Fréjus, propose un service ludique et gourmand pour vos enfants.

Au menu par exemple, grillades et frites croustillantes cuites à la minute accompagnées d'une entrée, d'un produit laitier et d'un dessert.

Le maire, David Rachline, s'est rendu auprès des élèves pour partager un moment convivial et découvrir cette nouvelle animation culinaire.

Bon appétit aux petits écoliers!



RECENSEMENT SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2021

Le recensement scolaire pour les enfants nés en 2018 pour une entrée en maternelle en septembre 2021 s'effectuera auprès de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation (D.E.E.), du lundi 6 au vendredi 10 avril 2020, sur présentation :

- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- du livret de famille ou acte de naissance

NOUVEAU : pour faciliter les démarches des familles, les inscriptions et recensement se feront sur rendez-vous dans les créneaux d'ouverture de l'accueil de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation (D.E.E.).

Prise de rendez-vous en ligne sur mairie-frejus.accueil-famille.fr

Inscriptions et renseignements

Direction de l'Enfance et de l'Éducation
Le Florus Bât. C – Place Mangin

Hors vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 17 66 89

Portail Famille :

mairie-frejus.accueil-famille.fr



TROIS FLEURS ET UN PRIX SPÉCIAL POUR FRÉJUS

Fréjus a de nouveau obtenu le Label "3 fleurs", attribué par le comité des villes et villages fleuris, et a en outre obtenu le "Prix spécial régional pour la mise en valeur du patrimoine archéologique".

Le jury régional du Label Villes et villages fleuris "Qualité de vie" dans notre région, qui se déplace tous les trois ans, est venu le 19 septembre 2019 évaluer le fleurissement de la ville et tenir compte des réalisations fréjusiennes qui mettent le végétal à l'honneur.

La mise en valeur des parcs (175 ha), la création et l'entretien des espaces verts (23 ha), la renaissance du jardin bouquetier, la mise en place de jardins partagés et éducatifs, l'embellissement de l'entrée de ville avec l'aménagement paysager du giratoire de l'appel du 18 juin, du terre-plein central avenue du XV^e Corps et de Port-Fréjus II ont été pris en compte pour l'attribution de ces distinctions. Mais pas seulement.

En effet, la protection des 2000 palmiers implantés sur le domaine public et la taille douce des platanes, l'utilisation de plantes vivaces et d'arbustes locaux plus résistants, une bonne gestion de l'eau, la réduction des désherbants, l'aménagement de pistes cyclables, la préservation des végétaux protégés, ainsi que le nouvel observatoire des étangs de Villepey, réalisé sous l'égide de la Cavem et du Conservatoire du littoral, ont également été appréciés par le jury, à l'instar des animations en direction des scolaires et du grand public, telle la traditionnelle "Fête des Plantes".

Au final, c'est tout un ensemble d'actions environnementales accomplies par les agents municipaux et contribuant à améliorer la qualité de vie des Fréjusiens qui ont conduit le jury à reconduire pour l'année 2020, le Label "3 fleurs" à Fréjus.

Le "Prix spécial régional pour la mise en valeur du patrimoine archéologique" a, pour sa part, été attribué au titre d'une politique équilibrée en matière de patrimoine, alliant protection de l'environnement et attractivité touristique au service du développement durable et de l'économie régionale.

UN LABEL TRÈS CONVOITÉ

Présent depuis 60 ans, le label "Villes et Villages Fleuris" rassemble actuellement 4885 communes sur tout le territoire français. Il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

Ce label tient compte de la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.





ZEN ATTITUDE À LA FÊTE DES PLANTES

L'arrivée du printemps est une invitation au jardinage. Le premier week-end d'avril, la Fête des Plantes, organisée par l'Office de tourisme de Fréjus et la Ville, vous donne rendez-vous pour partager une nouvelle édition printanière, colorée et légère, dans le cadre unique de la Villa Aurélienne et de son parc.

Comme chaque année, cette manifestation printanière se décline sur un thème. En 2020, "l'esprit créatif, zen et naturel" est mis en valeur. Les jardiniers de la Ville s'en inspireront pour concevoir le stand de Fréjus. Ce thème, ressourçant et surprenant, aura pour ambassadeurs une sélection d'exposants spécialistes du monde végétal, pépiniéristes, horticulteurs, associations, artisans, artistes de talents et créateurs venant de toute la région.

Venez tester de nouvelles plantes (méditerranéennes, tropicales, grasses, aromatiques, à parfum, à bulbes...) et arbustes, dénicher des essences rares et participer aux animations (conférences, débats, démonstrations de danse, visite botanique, expositions,...).

À noter la participation d'artistes du Circuit des Métiers d'Art et un Big band par l'école municipale de musique Jacques-Melzer.

De nombreux ateliers gratuits sont proposés aux jeunes bricoleurs et jardiniers en herbe: calligraphie, dessin botanique, initiation à la vannerie, peinture naturelle surprise, plantes condimentaires et plantation de graines surprises, mosaïque, dessin, fabrication de fleurs en papier, terre cuite ou en tissu, fabrication de savon, réalisation d'un mémo en bois, façonnage d'un insecte en objet recyclé, mobile, guirlande et carte à peindre, création et décoration d'objets en argile, création d'animaux, lanternes et origami, composition artistique autour de graines de fleurs, création d'objets du vent, reliure, composition décorative en 3D, 2D et mandalas, création de fleurs à partir d'objets recyclés, repotage animé par les jardiniers de la Ville.

Toutes les activités proposées ont pour but de transmettre et de sensibiliser les plus jeunes de façon ludique et créative aux enjeux du développement durable. Seule règle du jeu, retirer le "Carnet Ateliers" au chalet accueil atelier.

À vous de composer à l'infini le programme selon vos envies et profiter du retour des beaux jours!

Du 3 au 5 avril à la Villa Aurélienne et dans son parc de 10h à 19h. Entrée: 3 euros - gratuit pour les moins de 12 ans.

À LA RENCONTRE DES ANIMAUX

Des moutons de la Ferme Martin investiront le parc mais aussi les ânes de l'association Les Ânes du Plan Guinet feront leur première sortie de l'année avant la Foire qui les mettra à l'honneur dans le centre historique les 23 et 24 mai prochains.

La petite ferme s'installera sur le parvis de la Villa Aurélienne et permettra au grand public de découvrir et d'approcher en toute simplicité les animaux.

Une visite découverte éducative avec des explications sur chacun de nos amis à plumes et à poils pour mieux connaître leur mode de vie, comportement, reproduction, utilité dans le monde agricole...



PARCOURS LAND ART

Le public est invité à découvrir une expérience hors des sentiers battus: un parcours Land Art évolutif à expérimenter pour partager une approche sensorielle originale (couleur, odeur, bruit, matières, toucher), en partenariat avec l'Association HORS LES MURS.

Une invitation à réaliser des œuvres individuelles ou collectives, petites ou grandes, posées par terre, suspendues, flottantes, plus ou moins durables...

Une incitation à jouer avec les couleurs, les matières, les formes... à utiliser différents styles (répétitions, alternances, quadrillages, accumulation, damiers, spirales,...).

Programme détaillé sur www.ville-frejus.fr

EVEN, SUR LE CHEMIN DU SUCCÈS

Even, 18 ans, auteur-compositeur, multi-instrumentiste et interprète, a marqué les esprits lors de l'émission de télécrochet de TF1, The Voice. Ce jeune prodige a confié ses émotions et ses projets à la rédaction.

Depuis l'été 2018, Even, votre vie a changé. Le bac en poche en juin 2019, vous avez pu vous consacrer entièrement à votre passion, la musique. Après le CD "LOVENDS?" et deux clips vidéo, vous avez enchaîné les prestations en live. Lesquelles vous ont le plus marqué ?

Sans hésiter, la première fois que l'on m'offrait l'opportunité de jouer en première partie de Charlie Winston à l'Estérel Arena de Saint-Raphaël face à 1500 personnes, et puis lors des 10 ans du Forum à Fréjus. C'était mon rêve de gamin de jouer un jour dans le théâtre de ma ville natale ! Puis, très récemment, pour la première fois, j'ai donné un véritable show sous mon propre nom à Saint-Raphaël. L'accueil enthousiaste que m'a réservé le public ce soir-là restera à jamais gravé dans mon esprit. C'était une belle réussite pour mes musiciens et moi-même !

Revenons sur votre expérience à l'émission "The Voice".

Vous étiez parmi les 30 000 candidats qui ont postulé puis parmi les 1000 qui se sont présentés en septembre devant Bruno Barbères, chargé des castings. Pari gagné ! Vous faisiez partie des 170 à avoir réussi à le convaincre et à aller répéter avec l'orchestre du directeur artistique Olivier Schultheiss au studio de Vitry-sur-Seine. Puis, le jury de présélection composé de membres d'Universal Music, de TF1 et d'ITV Studios s'est prononcé, a sélectionné 110 candidats et vous a donc ouvert les portes vers les auditions à l'aveugle. Votre ressenti face à cette épreuve ?

Très impressionné. En réalité nous sommes bien préparés, mais nous n'avons en aucun cas droit à l'erreur car l'émission est enregistrée dans les conditions du direct. Sur place dès 8h du matin, je suis passé vers 23h. Lorsque l'on avance enfin sur le plateau après des jours de répétitions, des heures d'interviews et d'échauffements, le silence devient effrayant, étant donné que le public ne doit pas applaudir ou perturber le(s) talent(s), la pression est pourtant à son apogée.

Ensuite, tout va bien trop vite. Deux minutes de prestation, c'est très court. Mais, j'ai eu la chance de pouvoir vivre cette expérience unique et de faire une "impro" devant des millions de téléspectateurs, et en prime un petit duo surprise avec Amel Bent...

Selon moi, l'objectif est atteint, 10 minutes de diffusion en *prime-time* sur la première chaîne du pays, c'est un rêve. J'en suis très reconnaissant.

Cette année, beaucoup de changements sont intervenus dans l'émission : nouveaux coaches, nouveau plateau, nouvelles règles... Cela vous a-t-il déstabilisé ?

Non, au contraire, cette année, les coaches se retournent dans tous les cas. C'est beaucoup plus sympathique et rassurant. Ils m'ont beaucoup encouragé, et très bien conseillé.



© Daniel Duval

Pourquoi avoir participé à cette émission de télévision ?

Par défi, pour faire honneur à tous ceux qui croient en moi et m'encouragent, et pour toucher le plus de monde possible.

Les coaches vous ont invité à participer à l'édition 2021.

Vous l'envisagez ?

Pourquoi pas ?

Des projets en tête ?

À Paris, j'ai noué de nombreux contacts, notamment avec des directeurs artistiques, producteurs, musiciens... J'ai donc un projet de spectacle en résidence artistique dans la capitale. Un projet plus personnel aussi qui m'emmènerait plus tard sur New-York, rejoindre mon ami et mentor Bruno Speight, guitariste pour Maceo Parker, Prince, SOS Band, ou encore James Brown... Bref, mes idoles. J'ai très envie d'aller m'imprégner de la culture new-yorkaise, de la foule et des clubs. Là-bas, c'est seulement du feeling autour de la musique, la vraie.

J'ai également envie de continuer mes premières parties et concerts en France et dans notre région, bien entendu ! D'ailleurs faire une première partie aux Arènes de Fréjus serait un bonheur, j'en ai toujours rêvé.

En effet, cela bouge pas mal pour vous. Un projet de CD ou de nouveaux titres ?

Deux pour 2020 ! Mon premier single en français et un second en anglais. Les deux clips sont déjà en cours de réalisation.

La rédaction souhaite bonne chance à ce jeune artiste sympathique et talentueux !

Contact: evenmusicpro@outlook.com

Instagram: [@even.off](https://www.instagram.com/even.off)

DON DU SANG

SAUVER DES VIES EST À PORTÉE DE MAIN



7 À 10 MINUTES SONT NÉCESSAIRES POUR LE PRÉLÈVEMENT



1 MILLION DE MALADES SONT SOIGNÉS GRÂCE AU DON DU SANG CHAQUE ANNÉE



10 000 DONNS DE SANG SONT NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS QUOTIDIENS



47% DES PATIENTS TRANSFUSÉS SONT ATTEINTS D'UN CANCER OU D'UNE MALADIE DU SANG



35% DES TRANSFUSIONS SONT RÉALISÉES À L'OCCASION D'UNE INTERVENTION CHIRURGICALE



32% DES TRANSFUSIONS INTERVIENNENT LORS D'URGENCES RELATIVES ET **12%** LORS D'URGENCES VITALES

Depuis 1974, l'Association Bénévole Don du Sang de Fréjus-Saint-Raphaël (ABDS) se mobilise pour promouvoir le don de sang. Partenaire de l'Établissement Français du Sang (EFS), l'association est un maillon essentiel dans la collecte de cet élément vital. Et si vous profitez de votre temps pour prendre une bonne résolution : celle de donner votre sang ?

Un mardi par mois, l'EFS programme une collecte de sang, en la salle municipale du Sextant, à Fréjus-Plage (1413, avenue de Provence). Quant à l'ABDS, elle apporte son soutien logistique afin de faciliter sa mise en place.

Le rôle des bénévoles est de « renseigner, assister, reconforter et inciter à donner » détaille Béatrice Blanchard, présidente du conseil d'administration de l'association, élue le 26 janvier dernier. Conscients qu'il n'existe aucun substitut au sang, de nouveaux donneurs viennent s'ajouter chaque mois.

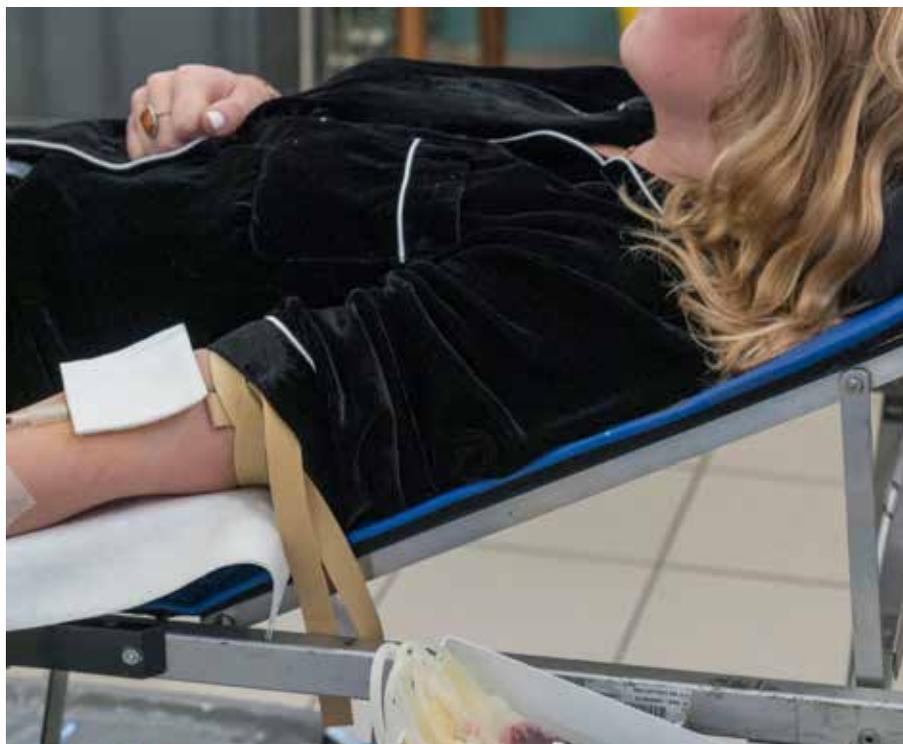
Le 11 février dernier, 79 personnes se sont présentées dont 9 nouveaux donneurs. À l'issue de chaque don, il est important de bien s'hydrater et se reposer pendant au moins 20 minutes, durant lesquelles une collation vous est offerte.

Alors n'hésitez plus, venez rejoindre cette grande chaîne de solidarité !

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo pour un premier don
- Être reconnu(e) apte au don
- Peser au moins 50 kg
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant

Il convient en revanche de respecter certaines autres conditions ou délais dans des cas précis. Pour tout savoir sur la collecte du sang, rendez-vous sur www.efs.sante.fr



DOMINIQUE, FRÉJUSIENNE

« C'est la première fois que je viens donner mon sang. Ma fille de 21 ans, qui poursuit des études de kinésithérapie, a donné son sang et a appris qu'elle possédait un groupe sanguin recherché. J'étais assez stressée à l'idée de donner mon sang, néanmoins je suis contente de l'avoir fait. Je n'ai ressenti aucun malaise à l'issue du don. Je reviendrai ! »

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Comme chaque mois, coup de projecteur sur les nouveaux commerçants qui s'installent à Fréjus. Parce que la proximité est aussi un gage de qualité et d'accueil. Alors, n'hésitez plus et poussez la porte de ces nouvelles enseignes!

Propriétaire de locaux commerciaux vacants, la Ville peut ainsi vous accompagner dans votre recherche :

Service Commerce : 04 94 51 76 02

LE CHICKEN CORNER - RÔTISSERIE DU CENTRE

Rôtisserie, soupe maison, gratin dauphinois.

Formule sur place ou à emporter.

93, rue de Fleury - 83600 Fréjus

Tél. : 06 46 33 48 80

Facebook : Rôtisserie du centre

Horaires : tous les jours de 9h à 14h et de 16h30 à 20h sauf dimanche soir et lundi soir.



AZUR ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Stéphanie Ohana. Démarches complexes, assistance administrative familiale et successorale, écrivain public, fleurissement et entretien de scéputures.

Tél. : 06 98 43 57 41

www.azur-assistanceadm.fr

Facebook : Azur assistance administrative

Sur rendez-vous.



MARCHÉ NOCTURNE DE FRÉJUS-PLAGE 2020 APPEL À CANDIDATURE

Les personnes intéressées pour tenir un stand lors du marché nocturne qui aura lieu du 29 juin au 31 août 2020 boulevards d'Alger et de la Libération à Fréjus-plage doivent remplir un formulaire (disponible sur le site de la Ville).

Dates limites de dépôt

- Avant le 11 mars 2020 à 13h pour la manifestation d'intérêt
- Avant le 18 mars 2020 à 17h pour la transmission du dossier complet

Occupation du domaine public communal

- dimension des stands : 12 m²
- déballage des stands à partir de 19h
- remballage des stands à minuit
- redevance d'occupation du domaine public pour la durée totale de la manifestation : 750€/mois.

Pièces à joindre

- Le formulaire de candidature disponible sur le site de la Ville
- Photocopie couleur recto/verso d'une pièce d'identité du demandeur
- Extrait Kbis du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers de moins de 3 mois
- Photocopie couleur recto/verso de la carte de commerçant ambulant, en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle couvrant les activités en cours de validité.

ATTENTION! Les dossiers incomplets et/ou tardifs ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus ne pourront pas être instruits.



Service Commerce

85, rue de Beausset - 83600 Fréjus

Tél. : 04 94 17 67 24

candidatures.commerce@ville-frejus.fr



CONNECTEZ-VOUS À VOS COMMERCANTS PRÉFÉRÉS AVEC LACARTE

Pour tout savoir de leurs nouveautés, de leurs promotions... Et avec le Cashback, cumulez les euros à chacun de vos achats.

Plus d'infos en téléchargeant l'application sur lacarte.com/bonjour

ERRATUM

Dans le numéro de février 2020, le n° de téléphone des Jardins de Centaury est le 04 89 25 01 39

LES PERMANENTES

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les mardis 3 et 17 mars, 15h
Hôtel de Ville, salle de la Chapelle
Sur inscription auprès du service
Associations et Proximité
→ 04 94 51 76 17

FRÉJUS VOUS ACCUEILLE

Tous les mardis et jeudis matins, 9h-11h,
sauf pendant les vacances scolaires
Maison de l'emploi, Base nature
→ 04 94 51 06 71
→ frejusva.org

LOISIRS ET PART'ÂGE

Permanence tous les jeudis,
de 8h à 11h30
Maison de quartier Tour de Mare
65, allée du Serpolet
→ 07 83 77 81 01

LIGUE CONTRE LE CANCER

Marche le 2^e mardi de chaque mois
Rdv à 10h
Base nature, point accueil
→ 06 20 81 22 70

BROCANTES ET VIDE-GRENIERS

Le 2^e samedi de chaque mois
Quais et places de Port-Fréjus
→ 06 27 72 01 34

LES ATELIERS SÉNIORS PAR LE CCAS DE FRÉJUS

ATELIER ÉQUILIBRE

Jusqu'au 7 avril
Les mardis de 14h à 15h30

ATELIER NUMÉRIQUE

Jusqu'au 24 mars
Les mardis de 9h30 à 12h

Ces ateliers sont gratuits
Attention : places limitées
Renseignements et inscriptions : CCAS
→ 04 94 17 66 20

DU 2 AU 8 MARS

CINÉ-CLUB

Lundi 2 mars, 20h
Projection du film "Dark Waters",
de Todd Haynes, présenté par
Laurent le Touzo
Cinéma Le Vox, place Agricola
→ 06 78 08 33 55

CONFÉRENCES - SANTÉ

- "CYCLE SÉNIORS"
Mardi 3 mars, 9h30
Thème : La maladie d'Alzheimer
- "CYCLE ENFANTS"
Mardi 3 mars, 18h30
Thème : Enfants maladroits,
enfants agités
Organisées par la Cavem
Théâtre le Forum,
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 19 59 99

CONFÉRENCE CYCLE "ÉCRIRE..."

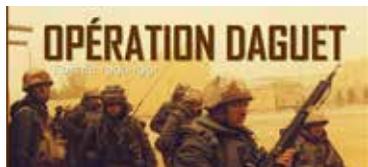
Mercredi 4 mars, 15h
"Ohran Pamuk, pèlerin d'Istanbul",
dans le cadre du cycle "Écrire les
villes du monde", animée par Laurent
Le Touzo, organisée par
l'association UEVA
Villa Aurélienne (85, av. du Général
d'Armée Jean-Calliès)
→ 06 78 08 33 55

ATELIER JEUNESSE "RDV DU MERCREDI"

Atelier conte : Conte du Printemps
Mercredi 4 mars, 2 séances
- 10h pour les 0-3 ans
- 14h30 à partir de 3 ans
Médiathèque Villa-Marie

CONFÉRENCE HISTOIRE MILITAIRE

Jeudi 5 mars, 18h30
Thème : La division Daguet dans la
1^{ère} guerre du Golfe, animée par le
Général (2S) Bernard Janvier
Organisée par l'Association des
Amis du Musée des Troupes
de Marine
Salle du CHETOM
Musée des TDM - Route de Bagnols
→ 04 94 40 76 05



CONFÉRENCE - SANTÉ
"CAFÉ DES AIDANTS"
Vendredi 6 mars, 10h30-12h
Thème : Dépendance et
autonomie : quelles différences ?
Organisée par le CCAS
Casino de jeux de Port-Fréjus
40, rue Jean-Aicard
→ 04 94 17 66 17

VOLLEY-BALL
(Ligue B masculine - J16)
Vendredi 6 mars, 20h30
AMSLF VB (1) vs Grand Nancy
Halle des sports de Sainte-Croix,
230, rue des Marsouins
→ 04 94 51 31 45

LOTO DE L'AMICALE DU PERSONNEL DU CHI BONNET

Samedi 7 mars, 18h (ouverture des
portes à 17h)
Organisé par l'Amicale du personnel
du Centre hospitalier de Fréjus/
Saint-Raphaël
Salle des sports Gallieni,
av. Henri-Giraud (entrée rue
du Maréchal Lyautey)
→ 07 83 88 16 20

THÉÂTRE

Samedi 7 mars, 20h
"Cortège déjanté", par la Cie Côté
Scène, organisé par l'association
Loisirs et Part'âge
Placement et participation libres
Maison de Quartier Tour de Mare,
65, rue du Serpolet
→ partage@gmail.com
→ 07 83 77 81 01

AGGLOSCÈNES - LYRIQUE ET MUSIQUE CLASSIQUE

Samedi 7 mars, 20h30
Concert "Sympho New",
par les élèves de l'École de musique
Jacques-Melzer, sous la direction
de l'Orchestre de Cannes
Tarifs : de 14€ à 26€
Théâtre le Forum
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 53 68 48
→ 04 94 95 55 55



"CRÊPES PARTY"
Dimanche 8 mars, 14h
Animée par le DJ Gilbert "Mixage"
Organisée par l'association Loisirs
et Part'âge
Maison de Quartier Tour de Mare,
65, rue du Serpolet
→ 07 83 77 81 01

DU 9 AU 15 MARS

CONFÉRENCE - LITTÉRATURE
Lundi 9 mars, 18h
"Guy-de-Maupassant, le Bel-Ami",
animée par Alain Ancelet,
organisée par l'association UEVA
Salle Agricola - 57, av. de Provence
→ 04 98 11 57 10
→ 09 61 21 55 61

CINÉ-CLUB

Lundi 9 mars, 20h
Projection du film "L'état sauvage",
de David Perrault, présenté par
Laurent le Touzo
Cinéma Le Vox, place Agricola
→ 06 78 08 33 55

SOLIDARITÉ - SANTÉ DON DU SANG

Mardi 10 mars, 14h30-19h
Salle du Sextant
1413, avenue de Provence
→ www.dondesang.efs.sante.fr

CONFÉRENCE PEINTURE & ARCHITECTURE

Mercredi 11 mars, 18h
"Les voyages de M. Winterhalter
dans les cours d'Europe", animée
par M. Abitbol, organisée par
l'association UEVA
Villa Aurélienne - 85, avenue
du Général d'Armée Jean-Calliès
→ 04 98 11 57 10
→ 09 61 21 55 61

ANIMATION SÉNIORS "APRÈS-MIDI DANSANT"

Vendredi 13 mars, 14h
Organisé par le CCAS de Fréjus
Espace municipal de Port-Fréjus,
Quai d'Octave
→ 04 94 17 66 13

FOOTBALL

(National 2 - J22)
Samedi 14 mars, 18h
Étoile FC vs Olympique Marseille (B)
Stade Louis-Hon
Avenue Léo-Lagrange - Saint-Raphaël
→ 04 94 17 37 37

HANDBALL

(Pré-Nationale masc. - J15)
Samedi 14 mars, 20h
AMSL Fréjus/Val d'Argens vs
Cuers-Pierrefeu
Gymnase Jean-Vilain
238, rue de la Tourrache
→ 06 27 48 72 48

VOLLEY-BALL

(N.3 masculine - J16)
Dimanche 15 mars, 14h
AMSIF VB (2) vs GFC Ajaccio VB
Halle des sports de Sainte-Croix
230, rue des Marsouins
→ 04 94 51 31 45

RUGBY

(Fédérale 2 masc. - J17)
Dimanche 15 mars, 15h
Carf vs La Valette
Stade Eugène-Rossi
624, chemin Aurélien - Saint-Raphaël
→ 04 94 40 37 34

DU 16 AU 22 MARS

CINÉ-CLUB

Lundi 16 mars, 20h
Projection du film "Parasite", version N&B, de Bong Joon-Ho, présenté par Laurent le Touzo
Cinéma Le Vox, place Agricola
→ 06 78 08 33 55

CONFÉRENCE SCIENCES & SANTÉ

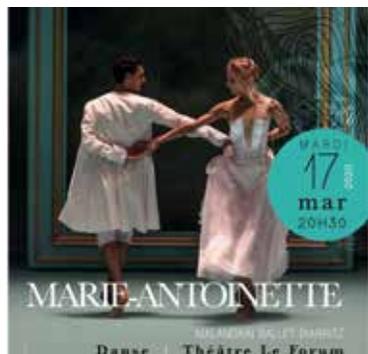
Lundi 16 mars, 15h
"Le coronavirus. Faut-il en avoir peur?", animée par le Dr Patrick Serres, organisée par l'association UEVA
Villa Aurélienne - 85, avenue du Général d'Armée Jean-Calliès
→ 04 98 11 57 10
→ 09 61 21 55 61

CONFÉRENCE CYCLE "ÉCRIRE..."

Mardi 17 mars, 18h30
"Calderon, le prince du siècle d'or espagnole", dans le cadre du cycle "Écrire le théâtre", animée par Laurent le Touzo
Villa Aurélienne - 85, avenue du Général d'Armée Jean-Calliès
→ 06 78 08 33 55

AGGLOSCÈNES - DANSE

Mardi 17 mars, 20h30
Spectacle de danse "Marie Antoinette", par le Malandain Ballet de Biarritz
Tarifs: de 18€ à 35€
Théâtre Le Forum
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 95 55 55



CONFÉRENCE - PEINTURE

Mercredi 18 mars, 18h
"Le langage secret des peintures", animée par Jean Forneris, organisée par l'association UEVA
Salle Agricola - 57, av. de Provence
→ 04 98 11 57 10
→ 09 61 21 55 61

AGGLOSCÈNES LOCAL THÉÂTRE

Vendredi 20 mars, 20h30
"Spectacle d'Impro", animé et guidé par Isabelle Rotolo et Pascal Guyot
Théâtre le Forum
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 95 55 55

TENNIS DE TABLE

- (N3 masc. poule K - phase 2 J4)
AMSIF (1) vs Lyon Gerland (1)
- (N3 masc. poule P - phase 2 J4)
AMSIF (2) vs Cusset TT (1)

Samedi 21 mars, 17h
Gymnase Jean-Vilain
238, rue de la Tourrache
→ 06 18 79 70 30

BASKET-BALL

(Pré-Nationale masc. - J21)
Samedi 21 mars, 20h
AMSIF/Fréjus Var Basket vs Le Cannet CA
Gymnase des Chênes
Avenue du XV^e Corps
→ 04 94 53 08 52

DU 23 AU 29 MARS

CONFÉRENCE - LITTÉRATURE

Lundi 23 mars, 18h
"Hemingway", animée par Alexandre Mexis, organisée par l'association UEVA
Salle Agricola - 57, av. de Provence
→ 04 98 11 57 10
→ 09 61 21 55 61

CONCERT - CARTE BLANCHE

Mardi 24 mars, 20h30
"Pop Rock en stock", par l'École de musique Jacques-Melzer
Entrée libre sur réservation auprès de l'École de musique
Théâtre le Forum
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 53 68 48

CONFÉRENCE CINÉMA - MUSIQUE

Mercredi 25 mars, 18h
"Ennio Morricone", animée par Bruno Picaude, organisée par l'association UEVA
Salle Agricola - 57, av. de Provence
→ 04 98 11 57 10
→ 09 61 21 55 61

CÉRÉMONIE

Jeudi 26 mars, 11h
Cérémonie de recueillement en mémoire des Morts de la fusillade du 26 mars 1962 à Alger
Stèle de Port-Fréjus II
(intersection av. de Provence - rue Roger-Louis)

AGGLOSCÈNES LOCAL THÉÂTRE

Samedi 26 mars, 20h30
Comédie "1 Vie, 2 Rêves"
par les Cie Les Estrelles
Tarif: 12€
Théâtre le Forum
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 95 55 55



CONFÉRENCE SANTÉ

Vendredi 27 mars, à 16h30
"T'as le kit colo?"
Thème: dépistage du cancer colorectal
Organisé par le CCAS
→ 04 94 17 66 20

EXPOSITION

Du 28 mars au 12 avril
"20 ans de recherche et de publication" dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de l'association Société d'Histoire à Fréjus
Vernissage le vendredi 27 mars, 18h
Villa Aurélienne
→ 04 94 52 90 49

CONCERT DE PRINTEMPS

Samedi 28 mars, 16h
Par les élèves (enfants, adultes) de l'École de musique Jacques-Melzer
Salle Robert-de-Madron
Mairie annexe Tour de Mare
65, rue du Serpolet
→ 04 94 53 68 48

"LA NUIT DE L'EAU"

Samedi 28 mars, de 18h à 23h
Animation solidaire "Mouillons le maillot" au profit de l'Unicef et des enfants de Madagascar
Organisée par Unicef-Fréjus, Ville de Fréjus, AMSIF natation
Tarif: 2€
Piscine Maurice-Giuge - Base nature
1196, boulevard de la Mer
→ 04 94 51 97 28
→ 04 94 51 97 40



ANIMATION REPAS DANSANT

Samedi 28 mars, 19h
"Soirée repas dansant", organisée par Vega Azur Dance Allegria
Espace municipal de Port-Fréjus
Quai d'Octave
→ 06 84 24 04 65

AGGLOSCÈNES - DANSE

Dimanche 29 mars, 15h
Spectacle de danse onirique "Play", par la Compagnie Aracaladanza [Espagne]
Tarif: 7€
Théâtre Le Forum
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 95 55 55

RUGBY

(Fédérale 2 masc. - J19)
Dimanche 29 mars, 15h
Carf vs Grasse
Stade Eugène-Rossi
624, chemin Aurélien - Saint-Raphaël
→ 04 94 40 37 34

CYCLE DU CINÉMA ITALIEN

- Dimanche 29 mars, 18h
- Lundi 30 mars, 18h et 20h30

Projection du film "Le veuf", de Dino Risi (1959) avec Alberto Sordi et Franca Valeri, dans le cadre du Cycle du cinéma italien
Cinéma Le Vox, place Agricola
→ 04 94 83 60 01
→ 06 68 38 03 38

DU 30 MARS AU 5 AVRIL

CONFÉRENCE - SANTÉ

Lundi 30 mars, 18h
 "D'autres applications médicales de l'échographie...", animée par le Dr Patrick Serres, organisée par l'association UEVA
 Salle Agricola - 57, av. de Provence
 → 04 98 11 57 10
 → 09 61 21 55 61

CONFÉRENCE HISTOIRE - PATRIMOINE

Mardi 31 mars, 18h
 "Sur les pas de César et Vercingétorix", animée par M-C Mellies, organisée par l'association Connaissance du patrimoine Villa Aurélienne - 85, avenue du Général d'Armée Jean-Calliès
 → 04 94 51 09 52

CONFÉRENCES - SANTÉ

Mardi 31 mars
 • "CYCLE SÉNIORS", 9h30
 Thème : Médecine alternative : médecine de demain ?
 • "CYCLE ENFANTS", 18h30
 Thème : Cris, pleurs, colères : comprendre et accompagner les émotions de nos enfants
 Organisées par la Cavem Théâtre le Forum
 83, boulevard de la Mer
 → 04 94 19 59 99

SOLIDARITÉ - DANSE

Jeudi 2 avril, 20h30
 Spectacle Pop and Rock "Time Machine" au profit de l'association fréjusienne "Les petits Pas de Sarah", par les élèves de la classe de Musiques actuelles de l'École de musique Jacques-Melzer
 Tarifs : 10€ - 11€
 Salle Félix-Martin
 186, bd Félix-Martin - Saint-Raphaël
 Réservation obligatoire
 (<https://www.helloasso.com/associations/les-petits-pas-de-sarah/evenements/time-machine>)
 → 06 71 16 37 69



FÊTE DES PLANTES

Du vendredi 3 au dimanche 5 avril, 10h-19h
 Tarif : 3€ / Gratuit - de 12 ans
 Lire notre article page 23
 - Parc & Villa Aurélienne (85, avenue du Général d'Armée Jean-Calliès)
 - Cœur historique de Fréjus
 Organisée par l'Office de tourisme
 → 04 94 51 83 83

CONFÉRENCE - SANTÉ "CAFÉ DES AIDANTS"

Vendredi 3 avril, 10h30-12h
 Thème : Quelles limites dans la relation d'aide ?
 Organisée par le CCAS Casino de jeux de Port-Fréjus
 40, rue Jean-Aicard
 → 04 94 17 66 17

FOOTBALL

(National 2 - J22)
 Samedi 4 avril, 18h
 Étoile FC vs Annecy FC
 Stade Louis-Hon
 Avenue Léo-Lagrange - Saint-Raphaël
 → 04 94 17 37 37

BASKET-BALL

(Pré-Nationale masc. - J23)
 Samedi 4 avril, 20h
 AMSLF/Fréjus Var Basket vs SMUC (2)
 Gymnase des Chênes
 Avenue du XV^e Corps
 → 04 94 53 08 52

VIDE-GRENIER

Dimanche 5 avril
 Organisé par le Comité d'Accueil et de Jumelage
 Place de la Poste - Saint-Aygulf
 → 04 94 17 67 30

SPORTS - VTT

37^e ROC D'AZUR
 LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES
 Du 7 au 11 octobre 2020 aura lieu la 37^e édition du Roc d'Azur.
 Cette version 2020 sera marquée par une ouverture vers le massif de l'Estérel !
 → www.rocazur.com



ERRATUM

LISTE DES DÉFIBRILLATEURS

Amphithéâtre Romain
 (296, rue Henri-Vadon)
Espace Caquot - Base Nature
 (1196, boulevard de la Mer)
Théâtre Romain P. Léotard
 (175, av. du Théâtre Romain)
Halle des Sports Sainte-Croix
 (230, rue des Marsouins)
Gymnase Jean-Vilain
 (238, rue de la Tourrache)
Salle Polyvalente H.-Fabre
 (584, rue Hippolyte-Fabre)
École élémentaire Eucalyptus
 (25, avenue de Villeneuve)
École élémentaire Turcan
 (69, rue du Docteur Turcan)
Groupe scolaire Aurélien
 (Avenue Norbert Riera)
Groupe scolaire H.-Fabre
 (524, rue Hippolyte-Fabre)

Groupe scolaire Aubanel
 (Rue Théodore-Aubanel)
Gymnase Les Chênes
 (290, rue des Chênes)
Gymnase Régis-Auzerou
 (356, rue Théophile-Gauthier)
Maison de Quartier Tour de Mare
 (65, rue du Serpolet)
Piscine Maurice-Giuge Base Nature
 (1196, boulevard de la Mer)
Piscine Gallieni
 (142, rue du Mal. Lyautey)
Stade Gallieni
 (Avenue Henri-Giraud)
Tennis Club Gallieni
 (Route de Cannes)
Pôle Enfance
 (Avenue du XV^e Corps)
Salle du Sextant
 (1413, avenue de Provence)

Espace municipal de Port-Fréjus
 (Quai d'Octave)
Mairie Annexe de Saint-Aygulf
 (Avenue Lucien-Bœuf)
Maison pour l'Emploi
 (1196, boulevard de la Mer)
Centre-ville de Fréjus
 (Police Municipale 175, rue Jean-Jaurès)
Base Nautique
 (910, boulevard d'Alger)
Salle Polyvalente de Saint-Jean de Cannes
 (Rue du Marsaou)
Point Info Tourisme de Saint-Aygulf
 (Place de la Poste)
Accueil Base Nature
 (1196, boulevard de la Mer)

LE CARNET DE JANVIER

LES NAISSANCES

HAFSA Joulia - 3/01
 LEONE Ninon - 3/01
 BEGON Côme - 6/01
 CASTELHANO Noah - 7/01
 DELANNOY Maël - 9/01
 ABDELLI THOMAS Elyas - 9/01
 MANET Sasha - 12/01
 GHARBI Soleymane - 13/01
 NOGUERA Diego - 14/01
 CHAZEAU Lucas - 15/01
 SERAT Kaylan et Ayden - 16/01
 TEIXEIRA Esmée - 18/01
 RADJAH I Hailé - 22/01
 QUÉRÉ Mia - 23/01
 YOUSSEL Rimel - 25/01
 LAFFARGUE Andoni - 29/01
 RHUMÉ Tina - 31/01

LES MARIAGES

FROMANGER Othello et NOURISSIAN Katia - 2/01



TRIBUNE D'EXPRESSION DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Compte tenu de la période pré-électorale, le groupe de la majorité a décidé de suspendre sa tribune.

6 ANS D'IMMOBILISME

En cette fin de mandat de la municipalité FN/RN il est important de se pencher sur son bilan dont le résultat est un appauvrissement de Fréjus.

- la vente du patrimoine communal pour 48 millions d'€ a conduit à un désendettement de seulement 16 Millions d'€ mais a surtout entraîné un bétonnage massif de notre ville à la fois en raison de la loi SRU mais surtout pour procurer à la majorité municipale des recettes exceptionnelles masquant ainsi sa mauvaise gestion pour 32 millions d'€.

Cette situation aurait encore été plus grave si la municipalité n'avait, face à la mobilisation populaire et associative, fait marche arrière pour les places de la République et de la Poste. Rappelons que la Base Nature est toujours sous la menace d'une privatisation partielle malgré un avis défavorable de l'enquête publique et que la place Lachize vient d'être cédée.

- la gestion autoritaire et arrogante du FN a conduit à la fermeture du centre social de Villeneuve, à la disparition de l'AQVTDM, à des pressions sur les artisans du circuit des métiers d'art et sur le comité de défense des intérêts généraux de Fréjus-Plage.

- Dans le registre des finances on déplore aussi des dépenses d'investissement et d'équipement par habitant constamment inférieures à la moyenne nationale pendant 6

ans.

- la mainmise au cours du mandat de sociétés proches du FN, comme la Patrouille de l'Évènement, Surfacademy Poseidonis, le Financière des Territoires, E.politic, la Mutuelle communale, qui heureusement n'ont pas laissé un souvenir impérissable aux Fréjusiens.

- l'échec de la dynamisation du cœur historique en raison de l'absence de stratégie globale associant stationnement, patrimoine, retour des services extériorisés et le commerce de proximité. A la place rénovation de 2 rues et vidéo verbalisation au tarif prohibitif.

- en matière scolaire, le compte n'y est pas et nous sommes loin des 10 millions d'€ du mandat 2008/2014, remplacé par un saupoudrage dans différentes écoles et un partenariat public privé du Pole Enfance Ste Croix qui va coûter au contribuable le double du prix de la construction.

C'est toujours une politique d'enfumage et de communication qui a prévalu plutôt que la prise en compte de l'intérêt général et de la préparation de l'avenir.

En 2020 si une autre gestion est choisie par les électeurs c'est une politique d'aménagement global sur le long terme qui sera mis en œuvre tout en respectant la qualité de vie des Fréjusiens.

ENSEMBLE CONFIANTS POUR FREJUS

Notre groupe a pris la décision de ne plus collaborer à ce magazine, considérant qu'il est devenu un journal de désinformation, voire de propagande, en faveur de l'extrême droite et de David RACHLINE, publication financée par les contribuables de notre ville. Ainsi, nous vous proposons, si vous aimez VRAIMENT Fréjus, de nous retrouver sur le lien suivant:

<https://www.facebook.com/cauwel/#>

Ou sur le site: <http://www.francoise-cauwel.com/accueil.html>

Ou par mail: francoise.cauwel@gmail.com

Nous sommes à votre entière disposition
Toujours engagées pour Fréjus

Françoise CAUWEL, Sonia THOLLET, Mireille DESTEFANO, Christelle PLANTAVIN

Tribune non parvenue à la rédaction
Annie SOLER

NB: la rédaction précise que les tribunes sont publiées telles qu'elles nous sont transmises.

Salon du 2 ROUES

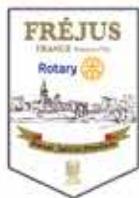
Grande Tombola
1 iPhone 11
à gagner



10 Avril
à partir de 16h

11/12 Avril
2020

BASE NATURE
FRÉJUS
10^h/19^h



Rotary



Fréjus
Cœur d'Azur
frejus.fr

Fréjus

FÊTE DES PLANTES

DU 3 AU 5 AVRIL 2020

PARC & VILLA AURÉLIENNE / 10H00 - 19H00

3 € L'ENTRÉE - GRATUIT POUR LES -12 ANS



SMIDDEV



BADAUT

LOXAM
Tél. 04 98 11 37 80



Estérel
CARS

frejus.fr